

Rapport sur le préavis municipal n° 38-2024 relatif à la réalisation de travaux de génie civil visant à protéger la station de pompage (STAP) de la Raisse contre les crues.

---

La commission composée de David Matthey, Christophe Lesquereux et du rapporteur, s'est réunie le 27 mai 2024 à la STAP de la Raisse.

Nous remercions Monsieur Samuel Diens, Municipal, responsable pour les renseignements fournis à cette occasion.

Base(s) de travail :

- Préavis municipal du 13 mai 2024

Rapport :

Nous avons pu constater de l'état de la station de pompage et des travaux à entreprendre pour couvrir le risque de montée des eaux avec le municipal responsable.

La station est à 1m20 au-dessus du niveau du lac et au vue de la multiplication des crues ces dernières années, il semble raisonnable de couvrir ce risque.

Conjointement aux travaux de remise aux normes de la STAP, des travaux pourraient être entrepris sur le tableau électrique adjassant qui appartient à la Romande Energie. Outre le fait qu'il se situe lui aussi à 1m20 du niveau du lac, il y a également de l'eau stagnante au fond du coffret. La Romande Energie prendrait à sa charge les frais de rénovation.

La description des travaux envisagés ainsi que les coûts annoncés dans le préavis municipal correspondent parfaitement aux besoins selon la commission.

Conclusion :

La commission vous recommande,

Article premier : d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux relatifs à la réalisation de travaux de génie civil visant à protéger la Station de pompage (STAP) de la Raisse contre les crues.

Article 2 : d'accorder à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de CHF 9'000.00 TTC pour réaliser ces travaux.

Article 3 : d'autoriser la Municipalité à financer cet investissement en totalité par le biais de son compte courant. Le montant des travaux sera comptabilisé en totalité dans le compte de fonctionnement de l'année 2024 dans le compte 460/3154.00 « Entretien des machines, du matériel d'exploitation et d'entretien ».

et d'accepter le Préavis municipal du 13 mai 2024.

Pour la commission :

David Matthey, Christophe Lesquereux et du rapporteur.

*Signature*

*Signature*

*Signature*